



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

## **BOFIP-RHO-14-0607 du 01/04/2014**

Arrêté du 23 décembre 2013

ARRETE PORTANT NOMINATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE CLASSE NORMALE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte nomination d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale.

Date d'application : 01/01/2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'économie et des finances

**ARRÊTÉ n° 139/2013 – IDIV du 23/12/2013**  
**portant nomination d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale**

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n°2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

L'inspecteur des finances publiques dont le nom suit, est nommé dans le grade d'inspecteur divisionnaire de classe normale des finances publiques comme il est indiqué au tableau ci-après :

**Arrêté de nomination au grade d'inspecteur divisionnaire de classe normale**

**Année 2014**

Nom patronymique	Situation dans le grade d'origine		Situation dans le nouveau grade		
	Grade	Direction	Date d'accès au grade	Grade	Direction
Nom d'usage/marital	Echelon	Résidence		Echelon	Résidence
Prénom	Rang	Poste	Rang	Poste	
N° DGI					
JAUNASSE	IFIP	DNVSF	01/01/2014	IDIV CN	DNVSF
	10	PARIS		1	PARIS
BERNARD	16/11/2012			16/11/2012	
156450					

**Article 2**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 23 DÉCEMBRE 2013

POUR LE MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN